

Avis CSEC Easydis sur la Situation Economique et Financière 2020

LE 30 JUIN 2020

Le CSEC Easydis considère toujours comme préoccupant le niveau d'endettement du groupe malgré la sortie de sauvegarde de Rallye avec deux échéances de remboursement particulièrement élevées en 2023 (2,5 Mds€) et 2024 (2,8 Md€) pour Casino et Rallye.

Il relève les taux auxquels le groupe emprunte, 2 fois plus élevés que ses concurrents, et redoute la charge d'intérêts élevée qui en découlera.

Il s'inquiète de la pression forte qui sera exercée sur les filiales du groupe pour rechercher toujours plus d'économies et les conséquences sur l'emploi et les conditions de travail des salariés d'Easydis en particulier.

Il a bien pris note de la prime de 655 000 € consentie lors de l'Assemblée Générale du 17 juin dernier à Jean-Charles Naouri, président et actionnaire majoritaire du groupe.

Il s'inquiète à ce titre de sa succession.

Le CSEC regrette le manque de transparence et le fait d'apprendre les informations relatives au groupe par la presse avant que les IRP en soient informées. Il considère que c'est de nature à affecter la confiance des salariés dans leur entreprise (comme le cas C&A l'illustre). Le CSEC est toujours préoccupé par la situation du site de Limoges qui risque d'être davantage fragilisé par l'implantation des corners C&A dans les hypermarchés.

Le CSEC ne peut que constater l'accélération de la baisse des volumes au cours de l'année 2019, bien supérieure aux prévisions du budget, ainsi que des effectifs qui en découle.

Il observe par ailleurs que la baisse des effectifs impacte en proportion plus l'encadrement (agents de maîtrise et cadres). Il craint une désaffection des salariés au vu des difficultés du groupe et du manque d'attractivité en terme de rémunération proposée qui en résulte.

Il s'inquiète des restructurations opérées sur le transport qui n'ont pas donné les résultats attendus et de l'avenir avec REL et la vente de Leader Price.

Il est également préoccupé par le redécoupage des activités et leur impact sur les bureaux régionaux.

Pour toutes ces raisons le CSEC rend un avis défavorable